

Un cluster pour la logistique

La grappe technologique veut mobiliser les entreprises autour de cette thématique

PAR NADIA DI PILLO

LuxExpo accueille pendant deux jours le salon de la logistique, un secteur que le gouvernement souhaite développer dans le cadre de sa politique de diversification économique. Le salon est organisé en collaboration avec la Chambre de commerce, la Fedil et le consultant GC Partner, spécialisé en «Logistics and Supply Chain». Une nouvelle grappe technologique, «Cluster For Logistics, Luxembourg asbl», sera lancée à cette occasion.

Le forum réunit des entreprises qui souhaitent profiter de cette vitrine pour développer leurs réseaux de contacts et promouvoir leurs services et expertises en matière de logistique. De nombreux participants, représentés par les acteurs clés du territoire, ont répondu présent. En parallèle auront lieu des conférences et workshops. Les organisateurs espèrent attirer un large public de professionnels et spécialistes de la logistique issus du Luxembourg et de la Grande Région, et, ainsi, pérenniser ce salon en en faisant un rendez-vous incontournable du secteur.

Cette deuxième édition sera marquée entre autres par le lancement du «Cluster For Logistics, Luxembourg». Un «cluster» ou grappe technologique est un regroupement d'entreprises de tailles diverses, ayant des intérêts communs, des complémentarités ou des interdépendances et développant volontairement des relations de coopération dans un ou plusieurs domaines technologiques. «Le principal objectif est de réunir tous les acteurs locaux autour du thème de la logistique», résume Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de commerce et président du nouveau cluster. L'asbl, qui verra le jour dans les prochaines semaines, compte sept membres fondateurs: la Chambre



La logistique est un des secteurs que le gouvernement souhaite développer dans le cadre de sa politique de diversification économique. (PHOTO: GUY JALLAY)

de commerce, la Fedil, la Confédération luxembourgeoise du commerce (CLC), Luxinnovation, le Cluster maritime, l'Université du Luxembourg et le CRP Henri Tudor.

Les missions de cette grappe technologique consistent à développer l'échange d'informations entre les membres, à stimuler des projets de collaboration et des synergies entre les sociétés participantes, à promouvoir des programmes de R & D, à développer des projets de formation et d'éducation, à favoriser la mise en place d'un cadre juridique favorable aux entreprises.

Enfin, il s'agit aussi de promouvoir le Luxembourg comme terre d'accueil pour des investissements dans le secteur logistique.

La présentation de ce nouveau cluster est l'occasion de lancer un appel à toutes les entreprises intéressées «à se joindre à nous dans le but de prendre les bonnes initiatives pour le développement du secteur logistique», explique Pierre Gramegna. Il invite les entreprises à devenir membres du cluster qui constitue «une plateforme privilégiée» pour tous les acteurs oeuvrant dans le secteur de la logistique.

Trois groupes de travail

Trois groupes de travail ont été mis sur pied pour préparer un peu le terrain. Le premier, chargé du volet formation et éducation, examine les besoins des entreprises sur le marché luxembourgeois et la Grande Région. Les deux autres

groupes de travail s'intéressent plus particulièrement à l'innovation, resp. au cadre législatif et réglementaire.

Le programme «cluster» du ministère de l'Economie a été lancé fin 2001. Le principal objectif visé par le gouvernement est de soutenir les efforts d'innovation et de recherche des entreprises luxembourgeoises, en permettant le partage de compétences technologiques à travers la création de partenariats industriels et scientifiques. Les clusters déjà mis en place ont pour centre d'intérêt les traitements de surface et nouveaux matériaux, les technologies de l'information et de la communication, les technologies du secteur aérospatial, et les technologies du secteur maritime.